



CARTE D'IDENTITÉ

Implantée sur deux sites (Le Mans et Laval), l'Université du Maine est une jeune université créée en 1977 à partir du Centre universitaire qui, dès 1969, regroupait un collège scientifique, un collège littéraire, une école de droit et un institut de technologie. Elle comprend aujourd'hui trois UFR (Droit et Sciences économiques, Lettres, Langues et Sciences humaines, Sciences et Techniques), une école d'ingénieurs et deux IUT.

C'est un établissement de taille moyenne, qui a connu, depuis 1988, d'abord une rapide augmentation de ses publics (de 7000 étudiants en 1989 à plus de 10 000 à partir de 1994), puis une lente érosion, de sorte que ses effectifs paraissent aujourd'hui stabilisés (7800 étudiants en 2003).

Elle est l'établissement qui a perdu le plus d'étudiants entre 1995 et 2003, et cette évolution inquiétante - qui n'a pas manqué de troubler les esprits - a été choisie comme premier thème d'évaluation par le CNE.

L'UNIVERSITÉ ET SES ÉTUDIANTS

La baisse d'effectifs des dernières années est, en réalité, inégalement répartie : les deux UFR de Lettres, Langues, Sciences humaines, d'une part, et de Droit et Sciences économiques, d'autre part, sont

les plus touchées par le phénomène. Dans le secteur scientifique, les formations nouvelles, en particulier les formations professionnelles, ont compensé la diminution du nombre d'étudiants dans les filières classiques. Ce sont donc les formations générales, introduisant à des études longues, qui subissent très fortement à l'Université du Maine un phénomène de désaffection.

Une situation de forte concurrence

Plusieurs causes externes font ici leur effet : dans l'Académie de Nantes, qui compte une grande proportion de boursiers, la part de titulaires d'un baccalauréat général est en forte baisse ; mais surtout, l'Université du Maine subit la concurrence importante des universités voisines, dont plusieurs sont soutenues par leur ancienneté, leur taille et le caractère "universitaire" de leur site d'implantation ; en outre, de très nombreuses formations supérieures publiques (CPGE, STS) et privées inscrivent nombre de bacheliers (près de 67% dans la Mayenne, près de 34% dans la Sarthe), de sorte que l'établissement impose à peine sa suprématie sur un bassin de recrutement principal limité aux deux départements de la Sarthe et de la Mayenne, tandis que la ville de son implantation principale ne jouit pas d'une véritable réputation universitaire. L'établissement pâtit incontestablement d'un véritable "piège géographique" dans les Pays de la Loire et de conditions défavorables sur ses terres d'élection.

Une image terne

Néanmoins, l'Université du Maine n'a pas su concentrer ses efforts sur la levée de ces entraves. Dans l'établissement, en effet, les développements récents (professionnalisation, formations "en ligne", environnement documentaire, politique sportive), pour réussis qu'ils soient ou promettent d'être quand ils se seront complètement imposés, n'ont pas suffi à modifier une image plutôt terne des sites d'implantation et de l'université elle-même.

Le nombre important de départs après une ou deux années d'études laisse également penser qu'en termes d'accompagnement, d'environnement de travail, de politique de soutien à la vie étudiante, l'université souffre du manque d'engagement de nombre d'enseignants, de leur repli sur leur seule discipline et dans leur seule composante, mais aussi d'une organisation qui laisse aux forces centrifuges beaucoup de capacité d'exercice.

Tout au contraire, l'université devrait pouvoir profiter de la taille humaine qui est la sienne pour offrir à ses publics des conditions d'études de bonne tenue, sur le modèle de ce qu'elle a commencé de faire pour leur accès à la documentation et aux nouvelles technologies, dans un cadre de qualité qui ne sera, malheureusement, pleinement valorisé que par l'amélioration de la liaison entre le campus et la ville.

Une prise de conscience tardive

L'université a pris conscience de ses difficultés quand les ressources dont elle disposait ont cessé de progresser, c'est-à-dire en 2000, autrement dit tardivement : dès lors, et notamment à l'occasion de la réforme LMD, elle a mieux appris à connaître ses forces et ses faiblesses, à mettre en œuvre une réflexion collective et à constituer des projets d'ensemble.

Conjuguée aux performances de ses équipes de recherche les plus reconnues, à une bonne situation des ressources, à la tradition d'un gouvernement décidé, cette réaction collective constitue pour l'établissement un atout incontestable, qu'il peut faire valoir dans un environnement plutôt défavorable, où l'université se présente comme un établissement d'enseignement supérieur dynamique et capable d'innovation. Alors même que l'établissement retrouve la taille qui était la sienne au début des années 1990, l'enjeu est pour lui de ne plus perdre d'étudiants et d'affirmer son identité dans sa région.

LES ATOUTS DE L'UNIVERSITÉ

Aujourd'hui parvenu à retrouver sa vraie dimension d'université pluridisciplinaire de taille moyenne, l'établissement peut faire valoir et fructifier plusieurs avantages caractéristiques ; néanmoins, il ne peut s'appuyer sur eux sans prendre des risques parfois importants, de sorte que son avenir dépendra pour beaucoup de son gouvernement et du soutien que ce dernier saura obtenir des composantes, des personnels et des partenaires de l'université.

La nouvelle offre de formation

Fruit d'un travail collectif mené avec énergie, le "projet LMD" de l'Université du Maine ne manque pas de propositions innovantes, de convergences originales et de formations adaptées tant à ses publics qu'au monde d'aujourd'hui. Cependant, certaines équipes reconnues semblent se tenir en retrait d'un tel projet, tandis que, d'un autre côté, les prévisions d'effectifs comme la très grande proportion d'offres professionnalisées conduisent à douter de la capacité d'en tenir toutes les promesses.

La volonté d'offrir une palette riche suppose en effet toutes les compétences scientifiques nécessaires pour cela et la possibilité, pour l'étudiant, d'une formation fondamentale commencée sur place, même si elle ne peut se poursuivre qu'ailleurs. Il importe donc, pour l'université, de ne pas pécher par enthousiasme et d'offrir un choix de formations consolidé, appuyé sur ses compétences reconnues et assorti d'une politique pédagogique d'ensemble largement partagée.

La recherche scientifique

L'établissement abrite des équipes mixtes de recherche pointue, fort bien reconnues pour leur production, notamment dans le secteur des sciences expérimentales. Réunis dans une seule école doctorale, les vingt-cinq groupes de recherche se consacrent à de nombreux champs de connaissance dans des conditions néanmoins très différentes ; le souci de donner une place au plus grand nombre d'enseignants-chercheurs conduit parfois l'université à soutenir des équipes très réduites, accueillant peu de doctorants et réalisant peu d'activité.

Dès lors, la conjonction du projet pédagogique et de la politique scientifique de l'université paraît mal assurée : on peut s'interroger, d'une part, sur l'engagement d'enseignants-chercheurs très spécialisés dans les formations prévues, d'autre part, sur la possibilité de maintenir des équipes à effectif très réduit. La collaboration avec d'autres établissements, et particulièrement l'Université d'Angers, semble sur ce point une possibilité à examiner.

Les ressources de l'université

Précédemment calculées sur la base d'effectifs plus importants, les ressources humaines, financières et patrimoniales sont actuellement satisfaisantes : dotée d'un bon taux d'encadrement en enseignants-chercheurs, l'université se place dans la moyenne nationale en effectifs de personnel administratif, jouit de surfaces confortables, en bon état général, et d'une relative aisance financière.

Toutefois, les chiffres cachent de nombreuses disparités : entre les composantes, entre les enseignants résidents et les autres, entre les catégories de personnel administratif, entre les surfaces dédiées à telle ou telle équipe de recherche. Cela est dû, pour partie et exception faite de la gestion des personnels administratifs, à l'insuffisante utilisation des outils de gestion, de maîtrise et de prévision, dont l'emploi sera néanmoins nécessaire quand les conditions de cet ordre seront moins favorables.

Par ailleurs, l'université peut encore améliorer son insertion dans le tissu économique et social de son bassin de recrutement en renforçant son service de formation continue, qui doit trouver de meilleurs modes de collaboration avec les acteurs de la formation initiale.

Une politique d'établissement

Les présidences successives ont donné à l'établissement, dont la taille justifie un gouvernement centralisé, une ligne d'action cohérente ; les équipes présidentielles ont su se doter de services centraux et communs capables de mettre en œuvre leurs grands choix stratégiques et l'université a récemment repris l'initiative quant à l'avenir de son implantation à Laval.

Les différents axes de cette politique d'ensemble ne profitent malheureusement pas de l'appui des enseignants-chercheurs les plus influents, qui restent, pour nombre d'entre eux, à l'écart des responsabilités électives ; alors même que les projets d'avenir dépendent d'une ligne politique commune, de services centraux réorganisés et renforcés, d'une implication des trois conseils de l'université, ce manque d'engagement renforce les résistances facultaires que le pilotage réel de l'université peut rencontrer.

L'université ne peut se permettre longtemps de telles divisions : sur la base de l'effort collectif consenti pour adapter l'offre de formation, l'ensemble des personnels doit être associé, et venir s'associer, à la décision collective.

Les relations internationales

Appuyés par un service dédié, les échanges internationaux de l'Université du Maine sont en nombre relativement limité, mais ils permettent des coopérations réelles et approfondies et font justement valoir une bonne cohérence. Cette concentration sur quelques programmes particulièrement soutenus profite d'une manière significative aux équipes de recherche les plus efficaces et aux étudiants les mieux insérés dans l'université. On ne peut que souhaiter un développement de l'accueil d'étudiants étrangers en plus grand nombre, donc une meilleure attractivité de l'établissement, qui dépendra pour une bonne part de sa nouvelle offre de formation.

LES RECOMMANDATIONS DU CNE

- **L'ajustement du projet LMD de l'Université du Maine,** dans les trois directions suivantes :
 - l'offre de parcours de formations générales en collaboration avec les universités voisines ;
 - la limitation des projets de licences professionnelles aux plus pertinentes ;
 - l'appui de tous les masters professionnels sur les compétences scientifiques réelles de l'établissement.
- **La mise en place d'une politique forte, originale, soutenue par les enseignants,** en faveur des étudiants, mais aussi l'inscription de tous les enseignants-chercheurs dans des groupes de recherche de taille suffisante, en collaboration avec

d'autres établissements dans certains cas, sachant que la conjonction la plus étroite des missions de formation et de recherche de l'université doit constituer un objectif à poursuivre prioritairement.

- **Le renforcement du gouvernement de l'université,** lequel dépend d'une implication plus importante des enseignants-chercheurs, de réorganisations adaptées à un meilleur suivi pédagogique et gestionnaire centralisé, et du soutien des collectivités locales comme du Ministère, soutien mérité par un établissement qui participe incontestablement à la promotion sociale des jeunes de son bassin de recrutement.

La réponse du président de l'Université du Maine figure dans le rapport du CNE p. 107

Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site Internet du CNE : <http://www.cne-evaluation.fr>

Pour les données chiffrées et leur actualisation, se reporter au site Internet de l'Université du Maine : <http://www.univ-lemans.fr>

Directeur de la publication : Gilles Bertrand / Rédaction : Philippe Saltel
Conception graphique : Delphine Lecointre / Édition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession - 75015 Paris
Service de Documentation : (33) 01-55-55-62-49
Télécopie : (33) 01-55-55-63-94